

DOMAINE DE FORMATION : ARTS LETTRES ET LANGUES

UFR DE LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

REGLEMENT D'EXAMEN SPECIFIQUE AU DIPLOME DE LICENCE

MENTION : LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES (LLCER), SPECIALITE « ANGLAIS »

EDITION ANNEE UNIVERSITAIRE : 2024-2025 A 2028-2029

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-2 à L.612-4, relatifs au déroulement des études supérieures de premier cycle ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2018 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à un diplôme national relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2019 définissant le cadre national de scolarité et d'assiduité des étudiants inscrits dans une formation relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master ;

Vu l'arrêté du 03 mai 2024 d'accréditation de l'Université de Toulon à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu le règlement général des études et des examens, adopté en CFVU le 27 juin 2024.

Vu la délibération CFVU-2024-40 relative à l'approbation des règlements d'examen spécifiques de la nouvelle offre de formation de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

## Section 1. Préambule

Le règlement général des études susvisé définit le cadre commun des dispositions relatives à l'organisation et au déroulement des formations dispensées par l'université de Toulon, hors 3<sup>e</sup> cycle. Il convient de s'y référer.

Le présent règlement a pour objet de définir les modalités propres à la mention du diplôme visé.

## Section 2. Déroulement de la licence

La licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade de licence et sanctionnant un niveau correspondant à l'obtention de 180 crédits ECTS (*European Credit Transfert and accumulation System*).

La licence mention « LLCER anglais » est organisée sous la forme des parcours suivants :

- semestre 4 : « culture, politique et littérature » / « métiers et concours de l'enseignement du second degré » / « métiers de la traduction » ;
- semestre 5 : « culture, politique et littérature » / « métiers et concours de l'enseignement du second degré » / « métiers de la traduction » ;
- semestre 6 : « culture, politique et littérature » / « métiers et concours de l'enseignement du second degré » / « métiers de la traduction ».

Les parcours-types de formation visant à l'acquisition du diplôme de licence sont organisés sur trois années, soient 6 semestres consécutifs notés de S1 à S6.

Au sein d'une même mention, une licence permet l'acquisition de compétences transversales communes aux différents parcours-types de la formation.

La licence permet de développer les compétences suivantes (faire référence au référentiel de compétences ou Fiche RNCP).

- Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude
- Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques, audiovisuels en lien avec la langue d'étude
- Traduire de et vers la langue d'étude
- Construire son projet professionnel

### Section 3. Conditions d'admission

Les conditions d'admission en premier cycle sont définies dans le règlement général des études.

Pour être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, l'étudiant doit avoir obtenu les crédits ECTS affectés à l'année et doit être admis par le jury de fin d'année.

Dans le cas d'étudiant souhaitant intégrer la formation en cours de cursus (non titulaire de la L1 ou la L2 UTLN), l'admission est soumise à un dossier de candidature selon les modalités en vigueur pour le cursus.

### Section 4. Modalités d'inscription

L'inscription administrative est annuelle, personnelle et obligatoire. Les périodes et modalités d'inscription sont consultables à l'adresse : <http://www.univ-tln.fr/Inscriptions-a-l-Universite-de-Toulon.html>.

A l'issue de son inscription administrative, l'étudiant procède à son inscription pédagogique. L'inscription pédagogique est obligatoire et détermine le cursus pédagogique. Elle est faite en début d'année universitaire auprès de la composante.

Chaque étudiant inscrit en licence conclut un contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui prend en compte son profil, son projet personnel, son parcours de formation, les modalités destinées à favoriser sa réussite et les aménagements spécifiques à son profil.

### Section 5. Organisation des enseignements

La formation de licence comprend des activités de formation diversifiées correspondant pour l'étudiant à 1500 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique.

### Section 6. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

#### 6.1. Types de contrôle et modalités de la seconde chance : rattrapage

Le contrôle des connaissances et des compétences s'effectue, soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Les épreuves peuvent être orales ou écrites.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont organisées de telle sorte qu'elles garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance (rattrapage). Cette seconde chance (rattrapage)

prend la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale dans le cadre d'une seconde session. Cette session de « seconde chance » (rattrapage) est organisée à une période fixée et dans un délai raisonnable après publication des résultats de la session initiale.

## 6.2. Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)

Dans le cadre de la mise en place de SAÉ, le contrôle des connaissances et des compétences des ECUE-Ressources de la SAÉ s'effectue par des épreuves de contrôle continu.

La note de la SAÉ est déterminée sur la base d'un travail encadré et échelonné effectué par l'étudiant.

Ce travail doit obligatoirement être réalisé dans les temps impartis avec un strict respect des dates de rendu. Le non-respect des échéances pour la remise d'un travail ou la non-participation injustifiée à une étape du travail demandé entraîne l'attribution de la note de 0/20. En cas d'absence prolongée et dûment justifiée de l'étudiant, un délai supplémentaire équivalent à la durée de l'absence peut être accordé à l'étudiant pour la remise du rapport ou du projet. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. La demande doit obligatoirement être faite dans un délai de 7 jours au plus tard après la date de la première échéance, à l'enseignant responsable de la SAÉ.

Dans le cas d'une SAÉ, la seconde chance réside dans l'accompagnement formatif de l'étudiant tout au long de la SAÉ.

Dans tous les cas de productions d'écrits qu'il réalise, l'étudiant est tenu d'y adjoindre un engagement de non-plagiat.

## 6.3. Organisation du contrôle continu

### **Mise en œuvre du contrôle continu avec seconde chance (rattrapage) sous forme d'évaluation finale**

Pour un ECUE évalué en CC selon cette modalité, l'étudiant est soumis à au moins deux évaluations dont une évaluation finale portant sur l'ensemble du programme de l'ECUE.

La note de première chance est égale à la moyenne pondérée de l'ensemble des notes obtenues à l'ECUE au cours du semestre, évaluation finale comprise.

Aucune évaluation y compris l'évaluation finale ne peut représenter plus de 50% de la note globale. La mise en œuvre de la seconde chance (rattrapage) consiste à retenir comme note d'ECUE la meilleure des notes entre la note de première chance et celle de l'évaluation finale.

#### **- Absence à l'évaluation finale**

Si l'absence est injustifiée, l'étudiant est déclaré ABI.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution peut être proposée par l'enseignant. L'épreuve de substitution est d'un degré d'exigence équivalent à l'évaluation finale. Elle peut prendre la même forme ou être d'une forme différente de l'évaluation finale.

Toute absence (justifiée ou injustifiée) à l'épreuve de substitution entraîne l'attribution du résultat ABI à l'évaluation finale.

#### **- Absence aux évaluations autres que l'évaluation finale**

L'absence non justifiée à une évaluation, autre que l'évaluation finale, entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En cas d'absence justifiée à une évaluation autre que l'évaluation finale, à l'appréciation de l'enseignant :

1/ L'étudiant peut être autorisé, à sa demande, à passer une épreuve de substitution. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. Cette demande doit obligatoirement être adressée à l'enseignant concerné, dans un délai de 3 jours ouvrés au plus tard après la date de fin de la justification d'absence.

2/ L'enseignant peut exiger de l'étudiant qu'il passe une épreuve de substitution. L'absence non justifiée à cette épreuve entraîne l'attribution de la note de 0/20.

En absence d'épreuve de substitution, le coefficient de l'épreuve est neutralisé.

## Section 7. Modalités d'acquisition des crédits européens (ECTS) et règles de progression

### 7.1. Calcul des notes

Les maquettes de formation en annexe précisent la nature des épreuves, les coefficients et crédits ECTS de chaque ECUE et UE.

Dans le cadre des ECUE évalués en contrôle continu intégral, le contenu, la forme et la pondération entre les épreuves au sein des ECUE sont précisés par l'enseignant responsable de l'ECUE, par écrit, en première séance.

**ECUE** : La note de l'ECUE est obtenue selon la règle de calcul spécifiée dans la maquette de formation en annexe. Lorsque l'ECUE fait l'objet d'une combinaison de notes (de contrôles continus, de TP, et/ou de travaux rendus, ...), la règle de calcul de la note de l'ECUE est précisée par l'enseignant par écrit en première séance.

**UE** : La note de l'UE est obtenue en effectuant la moyenne des notes des ECUE affectées de leur coefficient.

**SEMESTRE** : La note du semestre est obtenue en effectuant la moyenne des notes des UE affectées de leur coefficient.

**ANNEE** : La note de l'année est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 2 semestres sans coefficient.

**DIPLOME** : La note du diplôme est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 3 années de licence sans coefficient.

Dans le cas d'une évaluation sur 2 sessions, la meilleure des deux notes obtenues à la session initiale et à la session de rattrapage (de seconde chance) pour un même ECUE est retenue dans le calcul de la moyenne générale des notes.

Dans le cas d'une demande d'accès à un diplôme, les ECUE, UE, semestres ou années, obtenus par validation des acquis ne donnent pas lieu à l'attribution d'une note. Le coefficient de l'ECUE, UE, semestre ou année validé(e) est alors neutralisé (il ne rentre pas dans le calcul de la moyenne).

Dans le cas d'une demande de validation pour l'obtention d'un diplôme, le jury peut attribuer une note à un ECUE, une UE, un semestre ou une année.

### 7.2. Modalités de compensation

Pour obtenir les crédits ECTS de chaque année, semestre, UE, ECUE l'étudiant doit :

- soit les obtenir directement en obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 ;
- soit les obtenir par compensation.

Une UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 est définitivement acquise et capitalisable. L'étudiant valide l'UE et les ECUE qui la composent.

Les UE d'un même semestre se compensent entre elles et les semestres au sein d'une même année se compensent.

### 7.3. Modalité de report de notes

Toute UE validée étant définitivement acquise, l'étudiant non admis en session initiale ou redoublant bénéficie du report automatique des notes obtenues dans les ECUE des UE validées, et des notes supérieures ou égales à 10/20 de tout autre ECUE. L'étudiant devra alors repasser tous les ECUE des UE non validées et dont la note est inférieure à 10/20.

Dans le cas d'une évaluation sur 2 sessions, la seconde chance/rattrapage ne peut pas s'appliquer aux éléments pédagogiques (résultat supérieur ou égal à 10) validés en première session.

#### 7.4. Règles de progression et redoublement

Le passage en année supérieure est autorisé sous condition d'acquisition des 60 crédits ECTS de la maquette en cours de l'année immédiatement inférieure.

Sauf décision du jury autorisant le passage a minima, tel que défini au point 7.5, la non acquisition de la totalité de 60 crédits ECTS de l'année en cours entraîne une situation de redoublement.

#### 7.5. Passage a minima (non obligatoire)

Sur proposition du jury, un étudiant qui, à la session de rattrapage (seconde chance), n'a pas acquis les 60 crédits ECTS de l'année, peut être autorisé à passer dans l'année supérieure, dès lors qu'il a acquis 45 crédits ECTS, ou un semestre en totalité et au minimum 15 crédits ECTS de l'autre semestre. Dans tous les autres cas, l'étudiant redouble son année.

Aucun passage en L3 ne peut être autorisé si l'étudiant n'a pas acquis les 60 crédits ECTS de la L1.

#### 7.6. Inscription tardive

Les absences liées à une inscription tardive se traduisent par la possibilité de passer une épreuve de substitution ou par une neutralisation des coefficients correspondants. Le choix doit figurer dans le contrat pédagogique conclu avec l'étudiant en accord avec l'enseignant en charge de l'ECUE.

### Section 8. Modalités d'obtention du diplôme et mentions

#### 8.1. Validation du diplôme

Chaque année, semestre, UE, ECUE est validé si l'étudiant a obtenu les crédits ECTS qui lui sont affectés.

La délivrance du diplôme est subordonnée à :

- la validation de l'ensemble des UE (obligatoire)
- la réalisation et la soutenance du stage (le cas échéant)

#### 8.2. Diplôme de Licence

Les mentions sont délivrées aux deux sessions en fonction de la moyenne générale obtenue par l'étudiant au diplôme :

- mention passable si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20 ;
- mention assez-bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20 ;
- mention bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20 ;
- mention très bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20.

### Section 9. Dispositions transitoires

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle offre de formation en 2024-2025, les dispositions transitoires seront détaillées dans un contrat pédagogique.

<b>UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines</b>
<b>Mention du diplôme: Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER )</b>
<b>Parcours : anglais</b>
<b>Année du diplôme: Première Année</b>

SEM	Type d'enseignement	CODES	Libellé (à saisir)	Indiquer si l'élément est obligatoire ( O ), à choix ( X ), ou facultatif ( F )	ECTS	Coef.	MCC	CM	TD	TP
S1			<b>Semestre 1</b>	<b>O</b>	<b>30</b>	<b>7</b>		<b>57,00</b>	<b>150,00</b>	<b>0,00</b>
S1	UE	<b>UE11</b>	<b>Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude</b>		<b>8</b>	<b>2</b>		<b>6,00</b>	<b>48,00</b>	<b>0,00</b>
S1	ECUE	11a	Expression orale	O	2	1	CC		18	
S1	ECUE	11b	Dossier de presse	O	3	1	CC		12	
S1	ECUE	11c	Grammaire anglaise	O	3	1	CC	6	18	
S1	UE	<b>UE12</b>	<b>Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques</b>		<b>12</b>	<b>2</b>		<b>51,00</b>	<b>30,00</b>	<b>0,00</b>
S1	ECUE	12a	Panorama de la littérature britannique	O	3	1	CT	18		
S1	ECUE	12b	Méthodologie de l'analyse littéraire	O	3	1	CC + CT	9	12	
S1	ECUE	12c	Panorama de la civilisation britannique	O	3	1	CC + CT	12	9	
S1	ECUE	12d	Panorama de la civilisation américaine	O	3	1	CC + CT	12	9	
S1	UE	<b>UE13</b>	<b>Traduire de et vers la langue d'étude</b>		<b>6</b>	<b>2</b>		<b>0,00</b>	<b>36,00</b>	<b>0,00</b>
S1	ECUE	13a	Version anglaise	O	3	1	CC + CT		18	
S1	ECUE	13b	Thème anglais	O	3	1	CC + CT		18	
S1	UE	<b>UE14</b>	<b>Construire son projet professionnel</b>		<b>4</b>	<b>1</b>		<b>0,00</b>	<b>27,00</b>	<b>0,00</b>
S1	ECUE	14a	Techniques d'expression en français	O	2	1	CC		12	
S1	ECUE	14b	LV2 / une au choix :	X	2	1	CC		15	
			espagnol							
			allemand							
			italien							
			portugais							
S1	UE	<b>UE 15</b>	<b>UE "transverse"</b>		<b>0</b>	<b>0</b>			<b>9</b>	
S1	ECUE	15a	Recherche documentaire	O	0	0	ENS		3	
S1	ECUE	15b	Projet professionnel de l'étudiant (PPE)	O	0	0	ENS		6	
S2			<b>Semestre 2</b>	<b>O</b>	<b>30</b>	<b>7</b>		<b>54,00</b>	<b>171,00</b>	<b>0,00</b>

S2	UE	<b>UE21</b>	<b>Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude</b>		<b>8</b>	<b>2</b>		<b>6,00</b>	<b>45,00</b>	<b>0,00</b>
S2	ECUE	21a	Expression orale	0	2	1	CC		18	
S2	ECUE	21b	Dossier de presse	0	3	1	CC		9	
S2	ECUE	21c	Grammaire anglaise	0	3	1	CC	6	18	
S2	UE	<b>UE22</b>	<b>Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques</b>		<b>12</b>	<b>2</b>		<b>48,00</b>	<b>60,00</b>	<b>0,00</b>
S2	ECUE	22a	Littérature des pays anglophones	0	3	1	CC + CT	12	15	
S2	ECUE	22b	Panorama de la littérature américaine	0	3	1	CC + CT	12	15	
S2	ECUE	22c	Civilisation britannique	0	3	1	CC + CT	12	15	
S2	ECUE	22d	Civilisation américaine	0	3	1	CC + CT	12	15	
S2	UE	<b>UE23</b>	<b>Traduire de et vers la langue d'étude</b>		<b>6</b>	<b>2</b>		<b>0,00</b>	<b>36,00</b>	<b>0,00</b>
S2	ECUE	23a	Version anglaise	0	3	1	CC + CT		18	
S2	ECUE	23b	Thème anglais	0	3	1	CC + CT		18	
S2	UE	<b>UE24</b>	<b>Construire son projet professionnel</b>		<b>4</b>	<b>1</b>		<b>0,00</b>	<b>30,00</b>	<b>0,00</b>
S2	ECUE	24a	Méthodologie du travail universitaire	0	1	1	CC		6	
S2	ECUE	24b	Techniques d'expression en français	0	1	1	CC		9	
S2	ECUE	24c	LV2 / une au choix :	X	2	1	CC		15	
			espagnol							
			allemand							
			italien							
			portugais							

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
Mention du diplôme: <b>Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)</b>
Parcours : anglais
Année du diplôme: Deuxième Année

Type d'enseignement	CODES	Libellé (à saisir)	Indiquer si l'élément est obligatoire ( O ), à choix ( X ), ou facultatif ( F )	ECTS	Coef.	MCC	CM	TD	TP
<b>Semestre 3</b>			<b>O</b>	<b>30</b>	<b>7</b>		<b>67,00</b>	<b>156,00</b>	<b>2,00</b>
UE	UE31	Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude		8	2		15,00	45,00	0,00
ECUE	31a	Grammaire et phonologie	O	3	1	CC	12	15	
ECUE	31b	Phonétique	O	2	1	CC	3	12	
ECUE	31c	Expression-compréhension	O	3	1	CC		18	
UE	UE32	Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques		12	2		48,00	60,00	0,00
ECUE	32a	Littérature des pays anglophones 1	O	3	1	CC + CT	12	15	
ECUE	32b	Littérature des pays anglophones 2	O	3	1	CC + CT	12	15	
ECUE	32c	Civilisation britannique	O	3	1	CC + CT	12	15	
ECUE	32d	Civilisation américaine	O	3	1	CC + CT	12	15	
UE	UE33	Traduire de et vers la langue d'étude		6	2		0,00	36,00	0,00
ECUE	33a	Version anglaise	O	3	1	CC + CT		18	
ECUE	33b	Thème anglais	O	3	1	CC + CT		18	
UE	UE34	Construire son projet professionnel		3	1		0,00	15,00	0,00
ECUE	34a	LV2 / une au choix : espagnol	X	3	1	CC		15	0
		allemand							
		italien							
		portugais							
UE	UE35	Certification PIX		1	0		1	0	2
ECUE	35a	Certification PIX	O	1	ENS	CC	1	0	2
UE	UE36	Transition écologique dans le supérieur (TEDS)		0			3	0	0
ECUE	36a	Transition écologique dans le supérieur (TEDS) (dont 9h en "auto-formation" / 3 ECTS surnuméraires)	O	0	ENS		3		
<b>Semestre 4</b>			<b>O</b>	<b>30</b>	<b>6</b>		<b>64,00</b>	<b>177,00</b>	<b>2,00</b>
UE	UE41	Produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude		7	2		12,00	42,00	0,00
ECUE	41a	Grammaire et phonologie	O	3	1	CC	12	15	
ECUE	41b	Phonétique	O	2	1	CC		12	
ECUE	41c	Expression-compréhension	O	2	1	CC		15	
UE	UE42	Analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques		12	2		48,00	60,00	0,00
ECUE	42a	Littérature des pays anglophones 1	O	3	1	CC + CT	12	15	
ECUE	42b	Littérature des pays anglophones 2	O	3	1	CC + CT	12	15	
ECUE	42c	Civilisation britannique	O	3	1	CC + CT	12	15	
ECUE	42d	Civilisation américaine	O	3	1	CC + CT	12	15	
UE	UE43	Traduire de et vers la langue d'étude		6	2		0,00	30,00	0,00
ECUE	43a	Version anglaise	O	3	1	CC + CT		15	
ECUE	43b	Thème anglais	O	3	1	CC + CT		15	
UE	UE44	Construire son projet professionnel		4	1		0,00	42,00	0,00
ECUE	44a	LV2 / une au choix : espagnol	X	1	1	CC		15	0
		allemand							
		italien							
		portugais							
ECUE	44 b, c, d	UE à choix (1 spécialisation à choisir) :	X	3	1		0	27	0
ECUE	44b	Culture, politique et littérature		3	1		0,00	27,00	0,00
ECUE	44b1	Option spécifique (professeur invité anglophone)	O	2	1	CC		15	
ECUE	44b2	Arts visuels	O	1	1	CC		12	
ECUE	44c	Métiers et concours de l'enseignement du second degré		3	1		0,00	27,00	0,00
ECUE	44c1	Méthodologie de la composition en anglais	O	1	1	CC		9	
ECUE	44c2	Culture et connaissance des systèmes éducatifs	O	1	1	CC		9	
ECUE	44c3	Préprofessionnalisation	O	1	1	CC		9	
ECUE	44d	Métiers de la traduction		3	1		0,00	27,00	0,00
ECUE	44d1	Traduction spécialisée (domaine anglophone)	O	2	1	CC		15	
ECUE	44d2	Initiation à la traductologie	O	1	1	CC		12	
UE	UE45	UE "transverse"		0	0		0,00	3,00	0,00
ECUE	45a	Recherche documentaire	O		ENS	ENS		3	
UE	UE46	Certification "Ecrit +"		1	0		1,00	0,00	2,00
ECUE	46a	Certification "Ecrit +" (dont 10h en "auto-formation")	O	1	ENS	CC	1	0	2
UE	UE47	Transition Ecologique dans le supérieur (TEDS)		3	0		3,00		0,00
ECUE	47a	Transition écologique dans le supérieur (TEDS) (dont 9h en "auto-formation" / 3 ECTS surnuméraires)	O	3	ENS		3		0
UE	UE?	UE Stage (additif pour tous les parcours)	F	0	0				

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines  
Mention du diplôme: Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)  
Parcours anglais  
Année du diplôme: Troisième Année

SEM	Type d'enseignement	CODES	Libellé	Indiquer si l'élément est obligatoire ( O ), à choix ( X ), ou facultatif ( F )	ECTS	Coef.	MCC	CM GRPE entier	CM Demi-GRPE	TD	TP
<b>Semestre 5</b>											
SS	UE	UE51	Compétence 1 : produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude		30	10		88,00	0,00	196,00	0,00
SS	SAE	SAE	SAE : creative writing		8	4		26,00	0,00	33,00	0,00
SS	AC		6 heures CM / TD et/ou tutorat		2	1		2,00	0,00	3,00	0,00
SS	MET		Pratique orale et écrite par le biais d'activités guidées pour encourager une habitude d'écriture / production de plusieurs textes créatifs dans les formes étudiées								
SS	RA	51a	RA : expression-compréhension		0	2	1	CC			6
SS	RA	51b	RA: grammaire anglaise		0	2	1	CC			12
SS	RA	51c	RA: linguistique		0	2	1	CC			12
SS	UE	UE52	Compétence 2 : analyser des documents littéraires, civilisationnels, iconographiques		12	4		62,00	0,00	76,00	0,00
SS	SAE	SAE	SAE : creative writing		2	1		2,00	0,00	4,00	0,00
SS	AC		6 heures CM / TD et/ou tutorat								
SS	MET		Pratique orale et écrite par le biais d'activités guidées pour encourager une habitude d'écriture / production de plusieurs textes créatifs dans les formes étudiées								
SS	RA	52a	RA: littérature des pays anglophones 1		0	2	1	CC + CT			18
SS	RA	52b	RA: littérature des pays anglophones 2		0	2	1	CC + CT			18
SS	RA	52c	RA: civilisation britannique		0	2	1	CC + CT			18
SS	RA	52d	RA: civilisation américaine		0	2	1	CC + CT			18
SS	RA	52e	RA: critique littéraire		0	2	1	CT			12
SS	UE	UE53	Compétence 3 : traduire de et vers la langue d'étude		6	2		0,00	0,00	30,00	0,00
SS	ECUE	53a	Version anglaise		0	3	1	CC + CT			15
SS	ECUE	53b	Thème anglais		0	3	1	CC + CT			15
SS	UE	UE54	Compétence 4 : construire son projet professionnel		0 X	4	2				51,00
SS	ECUE	54a	LV2 / une au choix :		0 X	1	1				15
			espagnol								
			allemand								
			italien								
			portugais								
SS	ECUE	54 b, c, d	UE à choix (3 spécialisation à choisir):		0 X						36,00
SS	ECUE	UE 54b	Culture, politique et littérature		0	3	3	0,00	0,00	36,00	0,00
SS	ECUE	54b1	Option spécifique (professeur invité anglophone)		0	1	1	CC			15
SS	ECUE	54b2	Culture générale de l'angliciste		0	1	1	CC			12
SS	ECUE	54b3	Méthodologie de l'analyse de documents		0	1	1	CC			9
SS	ECUE	UE 54c	Métiers et concours de l'enseignement du second degré		0	3	3	0,00	0,00	36,00	0,00
SS	ECUE	54c1	Culture générale de l'angliciste		0	1	1	CC			12
SS	ECUE	54c2	Didactique		0	1	1	CC			12
SS	ECUE	54c3	Préprofessionnalisation et stage		0	1	1	CC			12
SS	ECUE	UE 54d	Métiers de la traduction		0	3	3	0,00	0,00	36,00	0,00
SS	ECUE	54d1	Difficultés de traduction français-anglais		0	1	1	CC			12
SS	ECUE	54d2	Traduction spécialisée multilingue		0	1	1	CC			12
SS	ECUE	54d3	Connaissance des métiers de la traduction		0	1	1	CC			12
SS	UE	UE55	UE "transverse"		0	0		0	0	6	0
SS	ECUE	55a	Projet professionnel de l'étudiant (PPE)		0			ENS			3
SS	ECUE	55b	Recherche documentaire		0			ENS			3
<b>Semestre 6</b>											
SS	UE	UE61	Compétence 1 : produire un discours élaboré, oral ou écrit, dans la langue d'étude		30	12		86,00	0,00	192,00	0,00
SS	ECUE	61a	Grammaire anglaise		8	4		24,00	0,00	38,00	0,00
SS	ECUE	61b	Linguistique		0	2	1	CC			12
SS	ECUE	61c	Expression-compréhension		0	2	1	CC			12
SS	ECUE	61d	rapport de séjour en pays anglophone		0	2	1	CC			2
SS	UE	UE62	Compétence 2 : analyser des documents littéraires civilisationnels, iconographiques		12	4		60,00	0,00	72,00	0,00
SS	ECUE	62a	Littérature des pays anglophones 1		0	2,5	1	CC + CT			18
SS	ECUE	62b	Littérature des pays anglophones 2		0	2,5	1	CC + CT			18
SS	ECUE	62c	Civilisation britannique		0	2,5	1	CC + CT			18
SS	ECUE	62d	Civilisation américaine		0	2,5	1	CC + CT			18
SS	ECUE	62e	Critique littéraire		0	2	1	CT			12
SS	UE	UE63	Compétence 3 : traduire de et vers la langue d'étude		6	2		2,00	0,00	28,00	0,00
SS	SAE	SAE	SAE : projet de traduction		2	1		2,00	0,00	10,00	
SS	AC		3 heures CM / 10 heures TD								
SS	MET		Traduction sous forme de commande d'un client (fiction), travaillée à la fois en individuel et en groupe								
SS	Rus		Conférence d'un responsable de la Société Française des Traducteurs								
SS	RA	63a	RA: version anglaise		0	2	1	CC + CT			9
SS	RA	63b	RA: thème anglais		0	2	1	CC + CT			9
SS	UE	UE64	Compétence 4 : construire son projet professionnel		0 X	4	2	0,00	0,00	54,00	0,00
SS	ECUE	64a	LV2 / une au choix :		0 X	1	1	CC			15
			espagnol								
			allemand								
			italien								
			portugais								
SS	ECUE	64 b, c, d	UE à choix (3 spécialisation à choisir):		0 X						39,00
SS	ECUE	UE 64b	Culture, politique et littérature		0	3	3	0,00	0,00	39,00	0,00
SS	ECUE	64b1	Option spécifique (professeur invité anglophone)		0	1	1	CC			15
SS	ECUE	64b2	Culture générale de l'angliciste		0	1	1	CC			15
SS	ECUE	64b3	Initiation à la recherche		0	1	1	CC			9
SS	ECUE	UE 64c	Métiers et concours de l'enseignement du second degré		0	3	3	0,00	0,00	39,00	0,00
SS	ECUE	64c1	Culture générale de l'angliciste		0	1	1	CC			15
SS	ECUE	64c2	Didactique		0	1	1	CC			12
SS	ECUE	64c3	Préprofessionnalisation et stage		0	1	1	CC			12
SS	ECUE	UE 64d	Métiers de la traduction		0	3	3	0,00	0,00	36,00	0,00
SS	ECUE	64d1	Sous-titrage français-anglais		0	1	1	CC			12
SS	ECUE	64d2	Langue et technologies de l'information		0	1	1	CC			12
SS	ECUE	64d3	Linguistique de corpus		0	1	1	CC			12